

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 23 septembre 2025

Délibération n° 61 - 2025 relative au processus d'évaluation et de validation des DU/DIU

Vu le code de l'éducation et notamment son article L613-2,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve la mise en œuvre pour la rentrée 2025-2026 du nouveau processus d'évaluation et de validation des DU/DIU.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	21
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

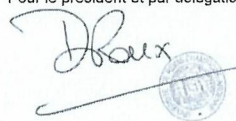
Décompte des suffrages

Votants	27	Pour	27	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

le 25 sept.
2025 Pour le président et par délégation,



La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Notes (Processus évaluation et validation DU)
Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : 30/09/2025

Document mis en ligne le : 30/09/2025